



Chantiers à Caractère Educatif

Les « Chantiers à Caractère Educatif » sont un dispositif qui s'adresse aux jeunes Lécoussois, de 16 à 18 ans (au moment des chantiers). Ce dispositif est renouvelé chaque année, lors des périodes de vacances scolaires de Printemps et d'Eté.

La Commune propose aux jeunes d'effectuer des chantiers de 3h30 encadrés par du personnel communal. Pour chaque chantier, le jeune perçoit une indemnité de 15 €.

Il ne s'agit en aucun cas d'un salaire.

La nature des travaux est simple et sans danger.

Si vous êtes intéressé par ce dispositif, il suffit d'adresser un courrier, précisant votre profil (âge, études suivies, engagements associatifs, loisirs, ...) et vos motivations pour participer à ce dispositif et de compléter les documents suivants :

- Dossier d'inscription
- Contrat de participation
- Feuille de disponibilités pour chaque période de vacances

Ces documents sont à remettre à la Mairie ou au Pôle Enfance ou par mail (direction-enfance-jeunesse@lecousse.fr) :

- avant le 3 avril pour la période des vacances de Printemps
- avant le 1^{er} juin pour la période des vacances d'Eté (rendre uniquement la feuille de disponibilités, si le dossier d'inscription a déjà été rendu)

Pour tous renseignements, adressez-vous au service Enfance, Jeunesse et Education : direction-enfance-jeunesse@lecousse.fr - 02.99.94.29.58